

Enseignants, personnels d'éducation et de vie scolaire
Collège Le Grand Cèdre
01270 COLIGNY

À Madame l'IA-DSDEN de l'Ain
10, Rue de la Paix
01000 BOURG-EN-BRESSE
s/c Mme PICARD – Principale du collège Le Grand Cèdre

Copies adressées à Madame la Rectrice et aux organisations
syndicales des personnels.

Coligny, le lundi 3 décembre 2018,

Madame l'Inspectrice d'Académie-DSDEN,

Par la présente, nous nous permettons de revenir sur l'audience du 28 novembre, que nous avons malheureusement très mal vécue et lors de laquelle nous avons le sentiment de ne pas avoir été entendus. En effet, l'entrevue nous a semblé houleuse, et la discussion, tendue. Ainsi, nous avons décidé de maintenir la grève du jeudi 6 décembre et nous souhaiterions que vous avanciez de quelques jours votre venue au Collège de Coligny, afin qu'un dialogue s'ouvre réellement.

Comme nous avons tenté de vous le dire le 28 novembre, notre situation est une urgence car l'état de santé de nos personnels de vie scolaire se dégrade, dans la mesure où ils se retrouvent démunis devant l'ampleur des multiples tâches à assurer. En outre, les contraintes de sécurité étant réelles, dans ces périodes troublées (le plan Vigipirate est au niveau sécurité renforcée risque attentat), nous n'avons pourtant pas les moyens humains d'assurer pleinement et de manière effective, la sécurité de nos élèves, ni celle de l'accès à l'établissement. En effet, au nombre insuffisant d'AED s'ajoutent le vantail du portail s'ouvrant complètement de manière automatique, une fermeture de ce dernier réellement très lente, raison pour lesquelles il est matériellement impossible de contrôler au mieux les entrées et sorties du collège.

De plus, bien que nous soyons « dans la grille » des moyens alloués, avec seulement 3 AED pour 440 élèves (dont 423 DP et transportés), nous vous demandons à nouveau de tenir compte de l'architecture particulière de notre EPLE : une cour au sous-sol, ainsi qu'une autre au rez-de-chaussée, une demi-pension à l'étage, un arrêt de bus de l'autre côté d'une rue à traverser, qui plus est : aucun poste de loge, dont dispose toutefois la plus grande partie des établissements.

Enfin, avec 7 motions (lors de chacun des CA de l'année 2017-2018), des courriers de M. le Maire, de la FCPE, en plus de ceux du collège, nous avons anticipé cette situation. Nous vous l'avons, en personne, rappelée lors de l'audience que vos services nous avaient accordée le 17 juillet dernier. Notre situation nous empêche d'assurer les missions qui sont celles des personnels de l'Éducation Nationale. Par les démarches que nous avons faites, à de nombreuses reprises durant l'année et demie écoulée, nous ne vous mettons pas devant le fait accompli : nous savions ce qu'il en serait et nous nous en étions inquiétés à juste titre. Il paraît, de ce fait, difficile pour des personnels en détresse, comme l'ont indiqué les signalements du registre SST, de s'entendre répondre, après toutes ces démarches, qu'au mois de décembre les enveloppes sont vides.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, nous vous remercions de l'attention que vous accorderez à ce courrier.

Nous vous prions d'agréer, Madame l'Inspectrice d'Académie-DSDEN, l'assurance de nos salutations respectueuses.

Les enseignants et les personnels d'éducation et de vie scolaire,